

Communiqué de Presse :
Diversité artistique et culturelle en danger !

Il n'y a pas de diversité artistique et culturelle sans diversité des initiatives sociales et économiques et sans reconnaissance réelle du droit culturel de tous les citoyens français.

C'est ce qui est fortement attaqué aujourd'hui par l'Etat et par les logiques économiques de concentration.

Cette attaque porte sur des milliers d'équipes artistiques du spectacle vivant, qui participent pleinement à la dynamique artistique et culturelle de notre pays, constituent un vivier de création et d'innovation, et sont souvent, par leur proximité, les premières interlocutrices de toute une population.

Cette attaque porte sur ces petites entreprises, les plus touchées par le mouvement de fond de désengagement de l'Etat et la baisse des financements du ministère de la culture (les Directions Régionales des Affaires Culturelles annoncent des baisses qui vont jusqu'à 100% sur certains territoires et certaines lignes de crédit, en particulier sur la politique de la ville et la transmission des savoirs) **sans que ces entreprises participent de façon constructive au processus de recomposition du paysage administratif et politique dont notre pays a tant besoin.**

Pourtant, ces équipes artistiques et culturelles constituées en entreprises non lucratives ont réalisé depuis quelques années un effort considérable de structuration collective et professionnelle. Dans tous les domaines artistiques, des regroupements professionnels ont vu le jour en complément des organisations traditionnelles. Ils ont développé des outils d'analyse et d'évaluation, de soutien, de mutualisation et de représentation.

Ainsi l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), union professionnelle, regroupe onze organisations d'employeurs, fédérations et syndicats, dans le domaine des arts vivants (arts de la rue, cirque, musiques actuelles, danse, théâtre...) qui se reconnaissent d'une économie sociale et solidaire de l'art et de la culture (*cf. Manifeste de l'Ufisc pour une autre économie de l'art et de la culture*).

Il est essentiel de prendre conscience de l'importance sociale, économique et symbolique que représente l'ensemble de ces structures. Il serait préjudiciable à un moment crucial de transformation accélérée du secteur culturel d'ignorer ce mouvement de fond, représenté par ces organisations.

Il est dangereux pour la diversité artistique et culturelle que le ministère de la culture :

- organise un processus comptable subtil de destruction des plus petites structures artistiques,
- se replie dans une fiction socio-économique bipolaire publique/privée exclusive et concentrée.

C'est pourquoi, dans un premier temps, nous demandons :

- **l'arrêt immédiat du désengagement financier de l'Etat,**
- **la prise en compte de ces milliers de petites entreprises du spectacle vivant par l'association de l'UFISC et des organisations professionnelles représentatives du secteur aux « entretiens de Valois » annoncés par la Ministre de la culture.**

L'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)

L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, contribue depuis 1999 à la structuration et au développement des organisations professionnelles dans les différents secteurs du spectacle vivant. Elle représente plus de 1 500 structures de droit privé à but non lucratif, majoritairement associatives. Union professionnelle d'employeurs, elle agit sur les champs de l'emploi, des rapports sociaux, de l'organisation économique et de l'économie sociale et solidaire. Elle a publié le Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture.

Contact : Patricia Coler - 06 73 49 74 29 - ufisc.coordination@gmail.com - www.ufisc.org